

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Le chemin présent en page 14/13 du volume n°3 devrait uniquement un jardin d'agriculture et de production.

Cette zone était antérieurement destinée à un parking d'au coté des voitures. Aujourd'hui ce chemin n'a plus lieu d'exister.

De plus l'imperméabilisation de cet accès va à l'encontre de la désimperméabilisation du site. (suppression du parking).

Le chemin est en outre financé par de l'argent public pour une utilisation d'un actif privé. Héritage. Résult et que de toute évidence n'a plus son utilité première.

La suppression du parking va impliquer un transfert des voitures vers un stationnement en bas de pente, privant de ce fait les visiteurs de places de parking.

Cela n'est qu'à envisager.

Dans le Livre 1, § 10 30202 Effets sur l'eau

Comment est contrôlé le thème (sursaturation de l'eau)?
Le système de filtration par UV est-il le seul système envisagé (traitement instantané et non permanent)?

P. Messier